



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'APTS propose des orientations pour améliorer la santé psychologique et atténuer la détresse du personnel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 21 février 2018 – À partir de l'analyse des résultats d'un sondage sur la santé psychologique de ses membres en Abitibi-Témiscamingue, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a pu cerner des motifs de leur détresse et du taux élevé d'absence du travail pour des raisons d'ordre psychologique. L'équipe régionale de l'APTS suggère à la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) de s'inspirer de cette analyse pour mettre en place rapidement des conditions de travail favorables à la santé psychologique de ses employé·e·s.

Les résultats de l'enquête menée à la fin 2016 révèlent, entre autres, que 63,6 % des membres de l'APTS en Abitibi-Témiscamingue disposent d'une faible marge de manœuvre par rapport à leur travail, perçu par 79 % d'entre eux comme psychologiquement exigeant. Or la combinaison de ces deux facteurs engendre un état de stress, que confirment d'ailleurs près de 48,8 % des répondant·e·s, associé à des risques de tension psychologique et de maladie. « Nous sommes forcés de constater que sur le terrain, cet état de fait s'accroît et nécessite une intervention immédiate », affirme le porte-parole régional de l'APTS, Jacques Michel Audet.

Autres données éclairantes : 22,8 % des membres du personnel professionnel et technique de la région estiment obtenir peu de soutien de la part de leurs supérieurs et 48,8 % disent ne recevoir qu'une faible reconnaissance de leur part. On observe donc un déséquilibre chez 86,4 % d'entre eux entre la reconnaissance exprimée et le niveau d'effort déployé.

« Donner plus de latitude décisionnelle à nos membres, dont beaucoup sont régi·e·s par des obligations déontologiques, respecter leur autonomie professionnelle, leur offrir du soutien et reconnaître pleinement la valeur de leur travail auprès de la population constituent des orientations porteuses de grandes améliorations pour notre établissement », affirme Jacques Michel Audet.

Une mesure du plan d'action ministériel en santé mentale 2015-2020 recommande d'ailleurs aux établissements « la mise en place de conditions de travail et de pratiques organisationnelles qui favorisent la santé mentale du personnel ». L'APTS l'a rappelée au conseil d'administration du CISSSAT en janvier 2017 mais, depuis, aucune action en ce sens n'a été mise en œuvre par la direction. Le porte-parole de l'APTS estime qu'il est prioritaire de travailler en mode paritaire à la recherche et à l'implantation de solutions aptes à atténuer la détresse psychologique qui prévaut dans l'établissement.

La réduction des dépenses en assurance salaire et les plans de transformation successifs visant des récupérations budgétaires semblent malheureusement être les seules préoccupations des

gestionnaires du CISSSAT. Plutôt que de resserrer les contrôles et d'exercer sur le personnel une pression contre-productive, l'APTS leur suggère d'agir plutôt à la source, en s'appuyant sur les données qu'elle met à leur disposition ainsi que sur les recommandations contenues dans son rapport. L'équipe syndicale régionale déplore des difficultés importantes dans la communication entre les strates de l'administration, l'incapacité à travailler en partenariat, le manque de volonté de prendre le temps nécessaire pour trouver des solutions ainsi que le non-respect des conventions collectives par certain·e·s gestionnaires.

« Réorganisations, fusions, compressions et gestion par statistiques ont fait beaucoup de tort dans les rangs de notre personnel au cours des dernières années. Plusieurs experts ont d'ailleurs fait des bilans plus larges des réformes du ministre Barrette, dont il n'y a pas lieu d'être fier. Aujourd'hui, nous avons en main une analyse qui nous permet de réparer un peu les dégâts. Nous espérons que la direction de l'établissement saura saisir cette occasion et en faire une priorité. À défaut, nous aurons l'obligation d'informer la population de l'impact de cette situation sur les soins de santé et les services sociaux », conclut Jacques Michel Audet.

L'étude a été réalisée avec le soutien méthodologique de chercheurs membres du groupe de Recherche sur les interrelations personnelles, organisationnelles et sociales du travail (RIPOST) de l'Université Laval. Près de 7 000 membres de l'APTS y ont répondu. La dernière étude de cette ampleur, qui portait sur la santé psychologique des cols blancs québécois, remonte à l'an 2000.

À propos de l'APTS

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'APTS représente 1 510 personnes salariées.

- 30 -

Pour renseignements :

M. Jacques Michel Audet répondant politique APTS

Tél. : 819 354 9319 (cell.)